Valérie Devismes
Emmanuelle Bauer
Flavien Giltat
Caterina Alves Carvalho

Avocats au Barreau de Paris
Palais B0759

erisma.
[Avocats]

PARIS BIOTECH SANTE
Faculté de Médecine
Site Cochin
24 rue Faubourg Saint-Jacques
75014 PARIS

Virement le 17 juin 2026

Paris, le 15 juin 2026

N/Réf. 250144/Facture n°F260632
Aff. PARIS BIOTECH - Conventions St Joseph

NOTE DE FRAIS ET HONORAIRES N° F260632

Honoraires (prestations de services)	3 000,00 €
Total H.T	3 000,00 €
TVA 20 %	600,00 €
Total T.T.C	**3 600,00 €**

En règlement de : janvier – mai 2026

- Honoraires (prestations de services) : 11h35 soit 3 938,33 € forfaitisés à 3 000 €

PAIEMENT PAR VIREMENT - références à indiquer impérativement : VD – Fact. F260632

Coordonnées bancaires ERISMA :
Domiciliation : Crédit Industriel et Commercial – CIC PARIS
Code Banque : 30066 Code Guichet : 10876 Compte n°: 00020614402 Clé RIB : 96
N°IBAN : FR76 3006 6108 7600 0206 1440 296 BIC : CMCIFRPP

Facture payable à réception par chèque ou virement bancaire. Conformément à l'article L. 441-6 du Code du commerce, les pénalités de retard égales à trois fois le taux de l'intérêt légal sont exigibles le jour suivant la date de règlement susvisée. De plus, conformément à l'article 121-II de la loi du 22 mars 2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera également exigible en cas de retard de paiement. Cette indemnité a été fixée à 40 euros par décret du 02/10/12.

N° de TVA Intra-Communautaire : FR35982417107